



calorMATIC 240f



VRT 240f

DE; AT; CH; BE_{DEF}FR; FR; IT

Pour l'utilisateur et l'installateur

Notice d'emploi et d'installation
calorMATIC 240f

Régulateur de température ambiante

VRT 240f

FR; CH_{FR}; BE_{FR}

Table des matières

Remarques relatives à la documentation 4

Conservation des documents 4

Symboles utilisés 4

Sécurité 5

Notice d'emploi 6

1 Vue d'ensemble de l'appareil. 6

2 Vue d'ensemble de l'écran. 7

3 Description de l'appareil 8

4 Utilisation 8

4.1 Réglage des modes de fonctionnement 9

4.2 Réglage du jour et de l'heure 10

4.3 Réglage des périodes de chauffage 11

4.4 Réglage de la température ambiante 14

4.5 Activation des fonctions spéciales 15

4.6 Niveau d'information 17

4.7 Remplacement des piles 18

5 Garantie constructeur et responsabilité 19

6 Recyclage et mise au rebut. . . . 23

Notice d'installation	24	9.3 Montage du régulateur de température ambiante.....	29
7 Remarques relatives à l'installation et au fonctionnement.	24	10 Installation électrique	30
7.1 Marquage CE.....	24	10.1 Raccordement du récepteur.....	31
7.2 Utilisation conforme de l'appareil.....	25	11 Mise en fonctionnement	32
8 Consignes de sécurité et prescriptions.	26	11.1 Niveau réservé à l'installateur....	33
8.1 Consignes de sécurité.....	26	11.2 Niveau de service/de diagnostic	35
8.2 Prescriptions	27	11.3 Remise à l'utilisateur	37
9 Montage.	28	12 Dépannage.	38
9.1 Emplacement de montage.....	28	13 Caractéristiques techniques.	39
9.2 Montage du récepteur	28	14 Service après-vente Vaillant . . .	40

Remarques relatives à la documentation

Les indications suivantes vous guideront à travers l'ensemble de la documentation. D'autres documents doivent être observés en liaison avec la présente notice d'emploi et d'installation.

Nous déclinons toute responsabilité en cas de dommages imputables au non-respect des présentes instructions.

Conservation des documents

Remettez la présente notice d'emploi et d'installation à l'utilisateur. La conservation de la notice incombe à ce dernier. Elle doit toujours être à portée de main.

Symboles utilisés

Lors de l'installation de l'appareil, veuillez respecter les consignes de sécurité figurant dans la présente notice !



Danger !

Danger de mort et risque de blessures !



Attention !

Danger potentiel pour le produit et l'environnement !



Remarque : Informations et recommandations utiles.

- Ce symbole indique une activité nécessaire

Sécurité

Le régulateur de température ambiante doit être installé par un installateur sanitaire agréé. Ce dernier est responsable du respect des normes et directives en vigueur.

Nous déclinons toute responsabilité pour les dommages liés au non-respect de la présente notice.

Notice d'emploi

1 Vue d'ensemble de l'appareil

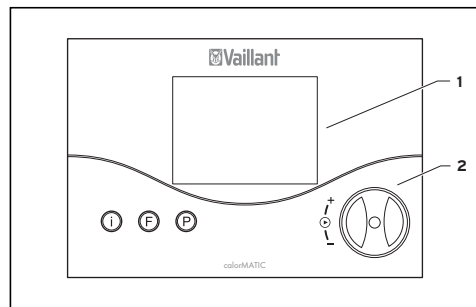


Fig. 1.1 Vue d'ensemble de l'appareil

Légende

- 1 Écran
- 2 Bouton de réglage (tourner et cliquer)
- I Touche Info
- F Touche fonctions spéciales
- P Touche de programmation/niveau réservé à l'installateur

2 Vue d'ensemble de l'écran

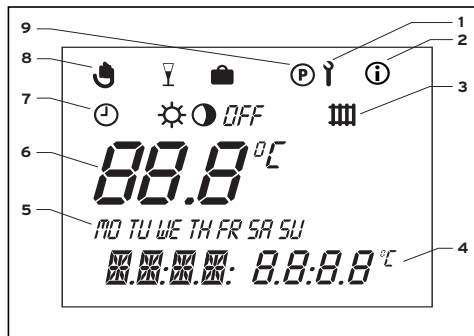


Fig. 2.1 Vue d'ensemble de l'écran

Légende

- 1 Niveau réservé à l'installateur et niveau de service/de diagnostic
- 2 Niveau d'information
- 3 Symbole du circuit de chauffage
- 4 Affichage multifonction
- 5 Jour de la semaine
- 6 Température réelle
- 7 Modes de fonctionnement
- 8 Fonctions spéciales
- 9 Programmation horaire

3 Description de l'appareil

Le calorMATIC 240f est un régulateur de température ambiante à piles muni d'une fonction de programmation de chauffage hebdomadaire ; il se raccorde aux appareils de chauffage Vaillant. La connexion entre le régulateur de température ambiante et l'appareil de chauffage s'effectue à l'aide d'une liaison radioélectrique.

Le calorMATIC 240f vous permet de déterminer la température ambiante à l'aide de la fonction de programmation de chauffage. Il dispose également de fonctions spéciales telles que la fonction Arrêt occasionnel.

Le régulateur est alimenté par deux piles (AAA-LR03).

4 Utilisation




Le principe d'utilisation se base sur trois touches et un ajusteur (concept d'utilisation Vaillant « tourner et cliquer »). Le mode de fonctionnement actuel (par ex. ☀ ☼) et, le cas échéant, la fonction spéciale correspondante sont affichés sur l'écran avec la température ambiante actuelle, le jour et l'heure ainsi que le symbole du circuit de chauffage en présence d'une demande de chaleur.

4.1 Réglage des modes de fonctionnement

Le tableau 4.1 donne un aperçu des modes de fonctionnement que vous pouvez sélectionner.

- Lorsque l'écran de base du thermostat est affiché, appuyez une fois sur le bouton de réglage : le symbole du mode de fonctionnement sélectionné clignote.
- Tournez le bouton de réglage jusqu'à ce que le mode de fonctionnement souhaité s'affiche.

Au bout de 5 secondes env., l'écran de base s'affiche à nouveau.

Symbole	Signification
	Automatique : En fonction des horaires programmés, le circuit de chauffage commute entre les modes de fonctionnement Chauffage ☼ et Veille ◐.
	Chauffage : Le circuit de chauffage fonctionne indépendamment des horaires programmés sur le thermostat en fonction de la température ambiante.
	Veille : Le circuit de chauffage fonctionne indépendamment des horaires programmés sur le thermostat en fonction de la température d'abaissement « ECO ».

Tabl. 4.1 Modes de fonctionnement

4 Utilisation

Symbole	Signification
<i>OFF</i>	Arrêt : Le circuit de chauffage est arrêté lorsque la fonction de protection contre le gel (lorsque température ambiante < 5 °C) n'a pas été activée.

Tabl. 4.1 Modes de fonctionnement (suite)

4.2 Réglage du jour et de l'heure

Pour régler la date et l'heure à partir de l'écran de base, procéder comme suit :

- Appuyez sur le bouton de réglage jusqu'à ce qu'un jour de la semaine commence à clignoter.
- Faites tourner le bouton de réglage jusqu'à ce que le jour souhaité clignote.
MO = Lundi
TU = Mardi
WE = Mercredi
TH = Jeudi
FR = Vendredi
SA = Samedi
SU = Dimanche
- Appuyez sur le bouton de réglage. L'affichage des heures commence à clignoter.
- Tournez le bouton de réglage jusqu'à ce que l'indication de l'heure souhaitée s'affiche.

- Appuyez sur le bouton de réglage. L'affichage des minutes commence à clignoter.
- Tournez le bouton de réglage jusqu'à ce que l'indication des minutes souhaitée s'affiche.

Au bout de 5 secondes env., l'écran de base s'affiche à nouveau.

Si le calendrier est activé dans le niveau réservé à l'installateur, vous pouvez régler le jour, le mois et l'année de la même manière. L'horloge passera alors automatiquement à l'heure d'été/d'hiver.

4.3 Réglage des périodes de chauffage

Le thermostat dispose d'un programme de base (cf. tabl. 4.2).

Plage horaire	Jour de la semaine/bloc hebdomadaire	Heure de démarrage	Heure d'arrêt
H1	MO-FR	6:00	22:00
H2	–	–	–
H3	–	–	–
H1	SA	7:30	23:30
H2	–	–	–
H3	–	–	–
H1	SU	7:30	22:00
H2	–	–	–
H3	–	–	–

Tabl. 4.2 Programmation d'usine


4 Utilisation


Le programme de base d'usine vous permet d'adapter le chauffage à vos besoins individuels. Les plages horaires se règlent en cinq étapes :


1. Appuyer sur la touche de programmation P
2. Sélectionner la plage horaire
3. Sélectionner le jour ou le bloc hebdomadaire
4. Déterminer l'heure de démarrage
5. Déterminer l'heure d'arrêt

Pour chaque jour, vous pouvez déterminer trois plages horaires.


Le tableau ci-dessous résume encore une fois les différentes étapes :

Ecran d'affichage	Étapes nécessaires
	Appuyez sur la touche de programmation P. Le curseur (triangle noir) met en relief la valeur modifiable (H1) qui clignote également. Sélectionnez la plage horaire souhaitée en tournant le bouton de réglage. Valeurs de réglage : H1, H2, H3

Ecran d'affichage	Etapas nécessaires
	<p>Appuyez sur le bouton de réglage : le curseur met en relief le bloc hebdomadaire qui clignote également. Sélectionnez un bloc hebdomadaire ou un jour de la semaine en tournant le bouton de réglage.</p> <p>Valeurs de réglage :</p> <ul style="list-style-type: none"> MO - SU MO - FR SA - SU MO = Lundi TU = Mardi WE = Mercredi TH = Jeudi FR = Vendredi SA = Samedi SU = Dimanche

Ecran d'affichage	Etapas nécessaires
	<p>Appuyez sur le bouton de réglage : le curseur met en relief l'heure de démarrage, l'affichage des heures clignote. Sélectionnez une heure de démarrage en tournant le bouton de réglage. Pour régler les minutes, appuyez à nouveau sur le bouton de réglage.</p>

4 Utilisation

Ecran d'affichage	Etapas nécessaires
	<p>Appuyez sur le bouton de réglage : le curseur met en relief l'heure d'arrêt, l'affichage des heures clignote.</p> <p>Sélectionnez une heure d'arrêt en tournant le bouton de réglage. Pour régler les minutes, appuyez à nouveau sur le bouton de réglage.</p>

Tabl. 4.3 Réglage des plages horaires

Si nécessaire, vous pouvez commuter le thermostat sur programme journalier.

- Lorsque l'écran de base est affiché, appuyez sur la touche F durant 10 secondes env.
Les différents jours de la semaine ne seront ensuite plus affichés lors de la programmation de la plage horaire.

4.4 Réglage de la température ambiante

La température ambiante souhaitée apparaît dans l'affichage.

Vous pouvez régler la température ambiante de consigne directement dans l'affichage.

De même, vous pouvez régler ou modifier la température d'abaissement « ECO » dans l'affichage.

Réglage direct de la température ambiante de consigne

- Tournez le bouton de réglage (à partir de l'écran de base).
L'affichage de la température réelle s'efface. Le symbole du soleil s'affiche dans le niveau des modes de fonctionnement, et la valeur de consigne ambiante dans le niveau multifonctions (par ex. TEMP 20.0 °C).
- En tournant le bouton de réglage, vous pouvez immédiatement régler la valeur de consigne ambiante (au bout d'1 seconde env.) sur la valeur souhaitée. Au bout de 5 secondes env., l'écran de base s'affiche à nouveau.


Réglage de la température d'abaissement « ECO »


- Appuyez sur l'ajusteur jusqu'à ce que « ECO » s'affiche avec ne valeur de consigne dans l'affichage multifonction. La température d'abaissement s'affiche et clignote.
- Tournez le bouton de réglage jusqu'à la température d'abaissement souhaitée s'affiche (par ex. ECO 15.0 °C).
Au bout de 5 secondes env., l'écran de base s'affiche à nouveau.


4.5 Activation des fonctions spéciales

Pour accéder aux fonctions spéciales, appuyez sur la touche F. Vous pouvez activer les fonctions suivantes :

4 Utilisation

Ecran d'affichage	Etapas nécessaires
	<p>Veto rapide</p> <p>La fonction veto rapide permet de modifier brièvement (jusqu'à la prochaine plage horaire) la température ambiante. Appuyez une fois sur la touche fonction spéciale F : le symbole veto rapide s'affiche sur l'écran avec la température ambiante de consigne veto.</p> <p>Tournez le bouton de réglage jusqu'à ce que la température ambiante de consigne veto s'affiche. Après 10 secondes, l'affiche repasse au réglage d'origine ; la fonction est activée. Pour désactiver cette fonction plus tôt, il suffit d'appuyer sur la touche F.</p>

Ecran d'affichage	Etapas nécessaires
	<p>Fonction Arrêt occasionnel</p> <p>Lorsque vous activez la fonction Arrêt occasionnel, la phase de chauffage est poursuivie au-delà de la prochaine phase d'abaissement. Appuyez deux fois sur la touche Fonction spécial : le symbole de la fonction Arrêt occasionnel s'affiche durant 10 secondes, la fonction est ensuite activée. La fonction est automatiquement désactivée dès que la prochaine phase de chauffage démarre.</p> <p>Lorsque vous souhaitez désactiver la fonction plus tôt, il suffit d'appuyer sur la touche F. La fonction peut uniquement être activée en mode de fonctionnement Automatique ⌚.</p>

Ecran d'affichage	Etapas nécessaires
	<p>Fonction Vacances</p> <p>La fonction Vacances désactive le thermostat, la fonction de protection contre le gel reste néanmoins activée. Appuyez trois fois sur la touche des fonctions spéciales - le symbole de la fonction Vacances clignote dans l'affichage. Tournez le bouton de réglage jusqu'à ce que le nombre de jours de vacances souhaité s'affiche. Au bout de 10 secondes, la fonction est activée et le mode de fonctionnement est commuté sur OFF ou sur Arrêt (cf. chap. 4.1) pour la durée programmée. Lorsque vous souhaitez désactiver la fonction plus tôt, il suffit d'appuyer sur la touche F.</p>

Tabl. 4.4 Fonctions spéciales

4.6 Niveau d'information

Pour afficher les infos, il suffit d'appuyer sur la touche Infos. Le symbole Infos s'affiche sur l'écran dès que vous appuyez sur la touche Infos. Lorsque vous appuyez plusieurs fois sur la touche, les différentes informations s'affichent successivement :

- Désignation du régulateur de température ambiante (VRT 240f)
- Température ambiante de consigne veto rapide (lorsque la fonction est activée)
- Valeur de consigne ambiante (par ex. TEMP 21.5 °C)
- Température d'abaissement (par ex. ECO 15.0 °C)
- Jour/mois/année (lorsque le calendrier annuel est activé)

4 Utilisation

- Programmes horaires chauffage (toutes les plages horaires pour chaque jour)

4.7 Remplacement des piles

Le régulateur contrôle automatiquement l'état de charge des piles dont la durée de vie normale est d'env. 1,5 ans.

Env. 4 semaines avant que les piles ne soient complètement déchargées, l'indication BATT apparaît dans l'affichage multifonction.

Le compartiment des piles est situé à l'arrière du régulateur. Pour remplacer ses piles, le régulateur doit être retiré de son socle mural.

- Rabattez soigneusement les crans d'arrêt de côté à l'aide d'un tournevis

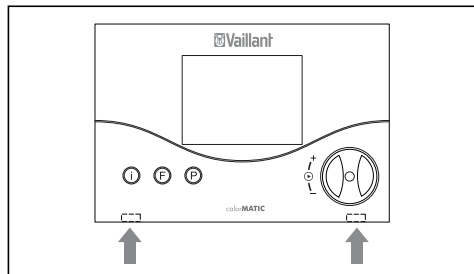


Fig. 4.1 Déblocage des crans d'arrêt

(Fig. 4.1) et tirez le régulateur vers l'avant.

- Remplacez les piles (2x AAA-LR03; Fig. 4.2). Veillez à respecter la polarité des piles.

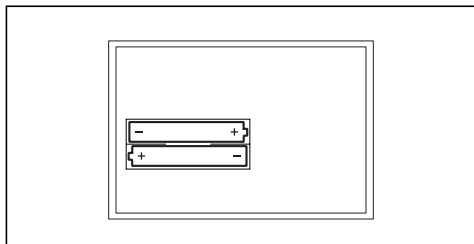


Fig. 4.2 Changement de la pile

Si les piles ne sont pas remplacées à temps, le régulateur entre en mode de fonctionnement « Chauffage » ☀ afin de minimiser le refroidissement de l'installation.

5 Garantie constructeur et responsabilité

France

Nous assurons la garantie des appareils Vaillant dans le cadre de la législation en vigueur (loi 78-12 du 4/10/78).

Pour bénéficier de la garantie légale de deux ans, l'appareil doit impérativement être installé par un professionnel qualifié, suivant les règles de l'art et normes en vigueur. La garantie est exclue si les incidents sont consécutifs à une utilisation non-conforme de notre matériel et en particulier en cas d'erreurs de branchement, de montage ou de défaut d'entretien.

5 Garantie constructeur et responsabilité

Cette garantie de deux ans est obligatoirement subordonnée à un entretien annuel effectué par un professionnel qualifié dès la première année d'utilisation (circulaire ministérielle du 09/08/78 -JO du 13/09/78).

Suisse

Si vous souhaitez bénéficier de la garantie constructeur, l'appareil doit impérativement avoir été installé par un installateur qualifié et agréé. Nous accordons une garantie constructeur au propriétaire de l'appareil conformément aux conditions générales de vente Vaillant locales et aux contrats d'entretien correspondants.

Seul notre service après-vente est habilité à procéder à des travaux s'inscrivant dans le cadre de la garantie.

Belgique

La période de garantie des produits Vaillant s'élève 2 ans omnium contre tous les défauts de matériaux et des défauts de construction à partir de la date mise sur la facture d'achat.

La garantie est d'application pour autant que les conditions suivantes aient été remplies:

1. L'appareil doit avoir été installé par un professionnel qualifié qui, sous son entière responsabilité, aura veillé à respecter les normes et réglementations en vigueur pour son installation.
2. Seuls les techniciens d'usine Vaillant sont habilités à effectuer les réparations ou les modifications apportées à un appareil au cours de la période de garantie afin que celle-ci reste d'application. Si d'aventure une pièce non d'origine devait être montée dans un de nos appareils, la garantie Vaillant se varierait automatiquement annulée.

3. Afin que la garantie puisse prendre effet, la fiche de garantie doit être dûment complétée, signée et affranchie avant de nous être retournée au plus tard quinze jours après l'installation! La garantie n'entre pas en ligne de compte si le mauvais fonctionnement de l'appareil devait être provoqué par un mauvais réglage, par l'utilisation d'une énergie non adéquate, par une installation mal conçue ou défectueuse, par le non-respect des instructions de montage jointes à l'appareil, par une infraction aux normes relatives aux directives d'installation, de types de locaux ou de ventilation, par négligence, par surcharge, par les conséquences du gel ou de

5 Garantie constructeur et responsabilité

tout usure normale ou pour tout acte dit de force majeure.

Dans un tel cas, il y aurait facturation de nos prestations et des pièces fournies.

Lorsqu'il y a facturation établie selon les conditions générales du service

d'entretien, celles-ci est toujours adressée à la personne qui à demandé

l'intervention ou/et la personne chez qui le travail a été effectué sauf accord au

préalable et par écrit d'un tiers (par ex. locataire, propriétaire, syndic...) qui

accepte explicitement de prendre cette facture à sa charge. Le montant de la

facture devra être acquitté au grand comptant au technicien d'usine qui aura

effectué la prestation. La mise en appli-

cation de la garantie exclut tout paiement de dommages et intérêts pour tout préjudice généralement quelconque.

Pour tout litige, sont seuls compétents les tribunaux du district du siège social

de notre société. Pour garantir le bon fonctionnement des appareils Vaillant

sur long terme, et pour ne pas changer la situation autorisé, il faut utiliser lors

d'entretiens et dépannages uniquement des pièces détachées de la marque

Vaillant.

6 Recyclage et mise au rebut

Votre régulateur de température ambiante calorMATIC 240f Vaillant se compose, au même titre que son emballage de transport, principalement de matériaux recyclables.

Appareil

Votre régulateur de température ambiante calorMATIC 240f Vaillant ainsi que l'ensemble de ses accessoires ne sont pas des ordures ménagères et font l'objet d'une mise au rebut particulière.

Veillez à ce que l'appareil usagé et ses éventuels accessoires soient mis au rebut conformément aux prescriptions en vigueur.

Emballage

Veillez confier le recyclage de l'emballage de transport au spécialiste qui a installé l'appareil.

Notice d'installation

7 Remarques relatives à l'installation et au fonctionnement

Le montage, le raccordement électrique, les réglages de l'appareil ainsi que la première mise en fonctionnement ne doivent être effectués que par un installateur agréé !

Avant d'installer l'appareil, vérifiez que l'emplacement de montage n'est soumis à aucun dysfonctionnement de la liaison radioélectrique dû à des appareils électriques ou à la structure de l'édifice.

Si la liaison radioélectrique est encombrée, choisissez un autre emplacement de montage.

7.1 Marquage CE

Le marquage CE indique que le régulateur de température ambiante calorMATIC 240f, associé aux appareils de chauffage Vaillant, est conforme aux exigences élémentaires de la directive sur la compatibilité électromagnétique (directive 89/336/CEE du Conseil).

7.2 Utilisation conforme de l'appareil

Le régulateur de température ambiante calorMATIC 240f est construit selon l'état de la technique actuel ainsi que les règles de sécurité en vigueur. Toutefois, une utilisation incorrecte ou non conforme peut représenter un danger pour la vie ou la santé physique de l'utilisateur et/ou de tiers ; elle peut également provoquer des dommages sur les appareils ou sur d'autres biens.

Le régulateur de température ambiante calorMATIC 240f permet une commande de l'installation de chauffage indépendante de l'endroit et du moment. La connexion entre le régulateur de température ambiante et l'appareil de

chauffage s'effectue à l'aide d'une liaison radioélectrique.

Toute autre utilisation est considérée comme non conforme à l'usage. Le constructeur/fournisseur décline toute responsabilité pour les dommages en résultant. L'utilisateur en assume alors l'entière responsabilité.

L'utilisation conforme de l'appareil comprend : le respect de la notice d'emploi et d'installation ; le respect de tous les documents associés ; le respect des conditions d'inspection et d'entretien.



**Attention !
Toute utilisation abusive est interdite.**

8 Consignes de sécurité et prescriptions

L'appareil doit être installé par un installateur agréé. Le respect des normes et prescriptions en vigueur lui incombe. Nous déclinons toute responsabilité pour les dommages liés au non-respect de la présente notice.

8.1 Consignes de sécurité



Danger !

Danger de mort par électrocution au niveau des raccords conducteurs de tension.

Couper l'alimentation électrique avant d'effectuer les travaux sur l'appareil et le bloquer pour empêcher toute remise sous tension.

Enlever le régulateur du mur ou le retirer du socle uniquement quand il n'est plus sous tension.

8.2 Prescriptions

Pour le câblage, utilisez des câbles traditionnels disponibles dans le commerce.

- Section minimale des câbles :
0,75 mm²

Le thermostat doit uniquement être installé dans des locaux secs.

France

Les prescriptions de la Fédération des Electrotechniciens et des entreprises d'alimentation en électricité doivent être respectées lors de l'installation électrique.

Suisse

Le thermostat doit uniquement être installé dans des locaux secs.

En Suisse, les directives de l'association électrotechnique suisse, ASE (Association Suisse des Electriciens), doivent être respectées.

Belgique

Pour la Belgique, il convient d'observer les prescriptions ARAB-AREI en vigueur.

9 Montage

9.1 Emplacement de montage

Montez le régulateur de température ambiante de façon à garantir une prise de la température ambiante optimale (éviter l'exposition aux accumulations de chaleur, l'installation sur des murs froids, etc.).

Le lieu de montage le plus favorable est la plupart du temps la pièce principale de l'habitation, sur un mur intérieur, à environ 1,5 m de hauteur. Le régulateur doit pouvoir y enregistrer l'air ambiant en circulation sans être gêné par des meubles, rideaux ou autres objets. Choisissez le lieu de montage de manière à ce que ni courants d'air en provenance

de portes ou fenêtres, ni sources de chaleur telles que radiateurs, murs de cheminée, télévisions ou rayonnements solaires ne puissent directement influencer le régulateur. Dans la pièce où le régulateur de température ambiante est installé, toutes les vannes des radiateurs doivent être complètement ouvertes.

9.2 Montage du récepteur

Le thermostat se raccorde à l'appareil de chauffage au moyen d'une ligne de connexion à trois brins.

- Placez le récepteur dans la zone supérieure de l'appareil de chauffage, hors du carénage de l'appareil.

- Branchez le câble de connexion conformément au chapitre 10.

9.3 Montage du régulateur de température ambiante

Avant d'installer l'appareil, vérifiez que l'emplacement de montage n'est soumis à aucun dysfonctionnement de la liaison radioélectrique dû à des appareils électriques ou à la structure de l'édifice. Si la liaison radioélectrique est encombrée, choisissez un autre emplacement de montage.

- Retirez le régulateur de température ambiante **(1)** de son socle mural **(3)**.
- Percez deux trous de fixation **(2)** de 6 mm de diamètre (conformément à la

fig. 9.1), insérez ensuite les chevilles fournies.

- Fixez le socle mural au mur à l'aide des deux vis fournies.
- Insérez les piles fournies dans le compartiment à piles situé à l'arrière du régulateur (fig. 9.1, Pos. **4**). Veillez à respecter la polarité des piles.
- Enfoncez le régulateur de température ambiante sur le socle mural jusqu'à ce qu'il s'y enclenche de manière audible.

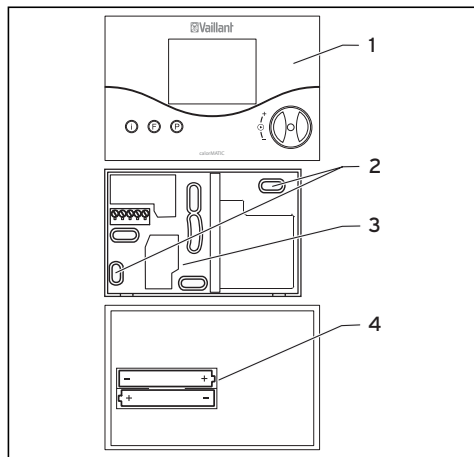


Fig. 9.1 Montage du régulateur de température ambiante

10 Installation électrique

Seul un installateur qualifié et agréé est habilité à effectuer les branchements électriques.



Danger !

Danger de mort par électrocution au niveau des raccords conducteurs de tension. Couper l'alimentation électrique avant d'effectuer les travaux sur l'appareil et le bloquer pour empêcher toute remise sous tension.

10.1 Raccordement du récepteur

La commande de l'appareil de chauffage s'effectue au moyen d'une ligne de connexion à trois brins connectée au récepteur.

- Retirez le pont aux bornes de raccordement 3 et 4 de l'appareil de chauffage (s'il y a lieu).
- Raccordez la ligne à trois brins aux bornes de raccordement 3-4-5 dans le boîtier de commande de l'appareil de chauffage.

Veillez à ne pas intervertir les brins 3-4-5. Observez les indications de la notice de l'appareil de chauffage.

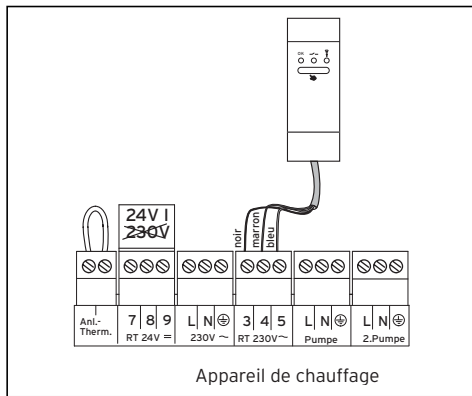




Fig. 10.1 Raccordement électrique

11 Mise en fonctionnement


Pour adapter de manière optimale les paramètres de l'installation aux conditions locales, il est indispensable de régler quelques-uns des paramètres de l'installation. Ces paramètres sont réunis dans un niveau de service de l'installation et doivent uniquement être réglés par un installateur qualifié.

Le niveau de service/diagnostic est également réservé aux installateurs qualifiés et offre une assistance lors des travaux.

Le récepteur est équipé de trois LED d'état fournissant les informations suivantes au système :

LED	Affichage	État	Fonction
vert	OK	allumée	Fonctionnement correct
		éteinte	Erreur de fonctionnement
		clignotante	Absence de signal radioélectrique
rouge		allumée	Relais enclenché
		clignotante	Mode manuel
		éteinte	Relais non enclenché
jaune		clignotante	Réception d'un signal radioélectrique

Tabl. 11 Affichage

En cas de panne, appuyez sur la touche  afin de passer du mode automatique au mode manuel. Appuyez une nouvelle fois sur la touche pour mettre le chauffage en marche ou à l'arrêt. Le mode de fonctionnement choisi (chauffage en MARCHE ou à l'ARRÊT) est maintenu jusqu'à réception du prochain signal radioélectrique.

11.1 Niveau réservé à l'installateur

Pour accéder au niveau réservé à l'installateur, appuyez sur la touche P.

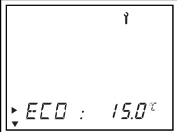
- Appuyez sur la touche P durant 10 secondes environ.

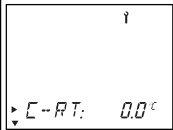
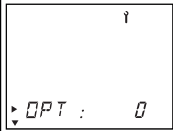
Le symbole de clé à vis et le premier paramètre s'affichent sur l'écran.

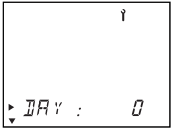
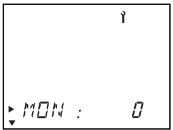

- Appuyez sur le bouton de réglage. Vous pouvez successivement configurer tous les paramètres de l'installation.
 - Tournez le bouton de réglage pour régler la valeur souhaitée.
- Lorsque vous appuyez sur la touche P, l'affichage revient à l'écran de base.

11 Mise en fonctionnement

Vous pouvez sélectionner et modifier les paramètres suivants :

Ecran d'affichage	Le réglage s'effectue en tournant le dispositif de réglage.
	Température d'abaissement Réglage d'usine : 15 °C Plage de réglage : 5 ... 30 °C

Ecran d'affichage	Le réglage s'effectue en tournant le dispositif de réglage.
	Correction de la valeur ambiante réelle Adaptation de la valeur affichée dans la plage maxi. +/- 3 °C Réglage d'usine : 0 °C
	Comportement de régulation/adaptation du parcours Pour l'adaptation optimale à la taille de la pièce ou à la configuration des radiateurs Réglage d'usine : 0 Plage de réglage : -5 ... +5 (valeurs positives : comportement de commutation inerte du régulateur ; valeurs négatives : comportement de commutation accru du thermostat)

Ecran d'affichage	Le réglage s'effectue en tournant le dispositif de réglage
	Réglage jour Pour activer le calendrier annuel
	Réglage mois Pour activer le calendrier annuel
	Réglage année Pour activer le calendrier annuel

Tabl. 11.1 Paramètres de l'installation

11.2 Niveau de service/de diagnostic

Pour accéder au niveau de service/de diagnostic, appuyez sur la touche P et sur le bouton de réglage.

- Appuyez simultanément sur la touche P et sur le bouton de réglage durant 3 secondes environ.

La première étape consiste à déclencher un apport de chauffage afin de vérifier la connexion avec l'appareil de chauffage et le relais de commutation.

Par la suite, vous pouvez successivement effectuer tous les tests en appuyant sur le bouton de réglage. Lorsque vous appuyez sur la touche P, l'affichage revient à l'écran de base.

11 Mise en fonctionnement

Vous pouvez effectuer les tests suivants :

Bouton de réglage	Test	Déroulement du test
Appuyez puis enfoncez simultanément la touche P durant 3 secondes environ.	Demande de chauffage	Le relais passe en apport de chauffage (affichage : CH ON)
Appuyer	Signal radio-électrique	Affichage RF On
Appuyer	Test de l'affichage	Tous les éléments d'affichage s'affichent.
Appuyer	Version du logiciel	La version du logiciel s'affiche.

Tabl. 11.2 Service/diagnostic

Restauration des réglages d'usine

- Pour réinitialiser le thermostat, appuyez sur la touche P durant 15 secondes.

11.3 Remise à l'utilisateur

L'utilisateur doit être instruit à propos de la manipulation et du fonctionnement de son thermostat.

- Remettez-lui toutes les notices et documents de l'appareil afin qu'il les conserve soigneusement.
- Parcourez avec lui la notice d'utilisation et répondez à ses questions le cas échéant.
- Attirez notamment son attention sur les consignes de sécurité qu'il doit impérativement respecter.
- Attirez son attention sur le fait que les notices doivent être conservées à proximité du thermostat.

12 Dépannage

Le régulateur de température ambiante affiche les messages d'erreur suivants :

Message d'erreur	Signification	Dépannage
RF Err	Absence de liaison radioélectrique dans le récepteur de l'appareil de chauffage	Vérifiez l'emplacement de montage
BATT	niveau de batterie faible, remplacement requis	Remplacez les piles.

Tabl. 12 Messages d'erreur

13 Caractéristiques techniques

Désignation	Unité	Émetteur	Récepteur
Tension de fonctionnement	V	3V (2xAAA)	230 ~
Température ambiante maximale autorisée	°C	50	50
Durée de vie des piles	Mois	env. 18	
Fréquence d'émission	MHz	868,35	868,35
Puissance d'émission	mW	0,5	
Consommation de courant	mA	≤ 5 (en fonctionnement) ≤ 20 (en mode d'émission)	
Section minimale des câbles de connexion	mm ²	0,75	
Protection électrique		IP 20	IP 40
Classe de protection pour appareil de régulation		III	II
Dimensions			
Hauteur/largeur/profondeur	mm	97/146/27	50/170/28

Tabl. 13 Caractéristiques techniques

14 Service après-vente Vaillant

Belgique

Vaillant SA-NV
Golden Hopestraat 15
1620 Drogenbos
Tél. : 02 / 334 93 52

Suisse

Vaillant GmbH Werkskundendienst
(Suisse)
Dietikon :
Téléphone : (044)744 29 -39
Fax : (044)744 29 -38

Fribourg :
Téléphone : (026)409 72 -17
Fax : (026)409 72 -19

Vaillant GmbH
Postfach 86
Riedstrasse 10
CH-8953 Dietikon 1/ZH
Téléphone : (044)744 29 -29
Fax : (044)744 29 -28

Case postale 4
CH-1752 Villars-sur-Glâne 1
Téléphone : (026)409 72 -10
Fax : (026)409 72 -14

Vaillant Saunier Duval Italia S.p.A. unipersonale

Società soggetta all'attività di direzione e coordinamento della Vaillant GmbH

Via Benigno Crespi 70 ■ 20159 Milano ■ Tel. 02 / 69 71 21 ■ Fax 02 / 69 71 25 00

Uff. di Roma: Via Zoe Fontana 220 (Tecnocittà) ■ 00131 Roma

Tel. 06 / 419 12 42 ■ Fax 06 / 419 12 45

Uff. di Napoli: Centro Direzionale ■ Edif. E5 ■ 80143 Napoli

Tel. 081 / 778 24 11 ■ Fax 081 / 778 23 09

www.vaillant.it ■ info.italia@vaillant.de

Vaillant Sarl

"Le Technipole" ■ 8, Avenue Pablo Picasso ■ F- 94132 Fontenay-sous-Bois Cedex

Téléphone 01 49 74 11 11 ■ Fax 01 48 76 89 32 ■ www.vaillant.fr ■ info@vaillant.fr

N.V. Vaillant S.A.

Rue Golden Hopestraat 15 ■ B-1620 Drogenbos ■ Tel. 02/334 93 00

Fax 02/334 93 19 ■ www.vaillant.be ■ info@vaillant.be